

Actualité Juridique **famille**

Delegation d'autorité
parentale au sein
d'un couple homosexuel

Modalités de substitution de
la prestation compensatoire :
la Cour de Versailles opte
pour la méthode
de conversion

Le formalisme de la donation
entre époux ne permet
pas la révocation expresse
d'un testament antérieur

Les principes directeurs
du procès civil sont applicables
aux audiences relatives
aux majeurs incapables



L'affaire *Benjamin* : des effets
de la reconnaissance paternelle
d'un enfant né sous X

Comité scientifique

Isabelle Chaussade,
Juge aux affaires familiales

Pierre-Jean Claux
Notaire

Danièle Ganancia
Magistrat

Frédérique Granet,
Professeur à la faculté de droit
de Strasbourg

Claude Lienhard,
Avocat, Professeur des Universités

31-35 rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
Tél. rédaction 01 40 64 53 13
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : ajfamille@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nathalie de Baudry d'Asson

RÉDACTION

Directeur éditorial
Philippe Weiss

Rédactrice en chef
Marie-Ève Charbonnier

Rédacteurs

Laurence Attuel-Mendès

Frédéric Bicheron, *Docteur en droit*

François Chénéché

Stéphane David, *Maître de conférences
à l'Université Paris XII*

Secrétaire de rédaction

Jocelyne Londero

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing : Corinne Ménager
Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél : 0 820 800 017

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement (1 an)

France : 149 € TTC

Étranger : 165 € TTC

Prix au numéro : 17 € TTC

ISSN 1630 - 2206

n° CPPAP 1003 k 8976

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e

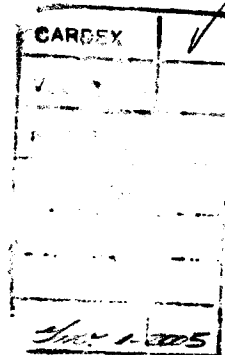
RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE : 221 A

TVA : FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle,

de tout élément publié dans la revue est interdite.



ÉDITORIAL

339

ACTUALITÉS

342

DOSSIER

344

Déontologie des professionnels de la famille

L'avocat face au divorce : quelle déontologie ?
par Dominique PIWNICA

344

La déontologie notariale
par Jacques MOTEL

348

Quelle déontologie pour la médiation familiale ?
par Jocelyne DAHAN

351

Déontologie des psychologues et crises familiales
par Jean-Luc VIAUX

354

PRATIQUES

358

L'affaire *Benjamin* : des effets de la reconnaissance paternelle
d'un enfant né sous x
par Pierre VERDIER

358

JURISPRUDENCE

361

ASSISTANCE ÉDUCATIVE

VEILLE

Assistance éducative et libertés publiques
CA Riom (ch. mineurs), 11 mai 2004

361

AUTORITÉ PARENTALE

Délégation d'autorité parentale au sein d'un couple homosexuel
TGI Paris, 2 juill. 2004

361

VEILLE

La délégation parentale n'est pas à la disposition des parents !
TGI Versailles (JAF), 6 avr. 2004

361

CONCUBINAGE

VEILLE

Caractère ménager d'une dépense : pas de solidarité entre les concubins
Cass. 1^{re} civ., 27 avr. 2004

362

DIVORCE

Modalités de substitution de la prestation compensatoire :
la Cour de Versailles opte pour la méthode de conversion
CA Versailles (2^e ch.), 25 mars 2004

362

- Prestation compensatoire : les droits d'enregistrement sont en principe supportés par l'époux créancier
Cass. 1re civ., 16 mars 2004 **363**
- Droit international privé : l'article 15 du code civil ne heurte pas le droit à un procès équitable
Cass. 1re civ., 30 mars 2004 **364**

LIBÉRALITÉS

- Le formalisme de la donation entre époux ne permet pas la révocation expresse d'un testament antérieur
Cass. 1re civ., 22 juin 2004 **365**
- Annulation d'un testament : la difficile preuve de l'insanité d'esprit
CA Paris (14e ch. B), 30 avr. 2004 **366**

MAJEURS PROTÉGÉS

- Les principes directeurs du procès civil sont applicables aux audiences relatives aux majeurs incapables
Cass. 1re civ., 13 juill. 2004 **367**
- Les contrats d'assurance-vie ne sont pas sujets à rapport à succession
CA Paris (2e ch. B), 18 mars 2004 **367**

RÉGIMES MATRIMONIAUX

- Les cotisations d'assurance-vieillesse revêtent la qualification de dettes ménagères
Cass. 1re civ., 12 mai 2004 **368**

DONNÉES CHIFFRÉES **369**

Prestations - Aliments **369**

Ce numéro contient un encart piqué à cheval « abonnement à l'AJ famille et à l'AJ Pénal » non folioté de quatre pages placé entre la couverture et les pages 339 et 370.

ACCOUCHEMENT SOUS X

Reconnaissance paternelle
Effets - Adoption p. 358 (pratiques)

ASSISTANCE ÉDUCATIVE

Placement dans un établissement spécialisé
Absence d'avis médical -
Conséquences. p. 361

AUTORITÉ PARENTALE

Délégation
Adoption simple - Couple
homosexuel p. 361
Refus - Intérêt de l'enfant p. 361

CONCUBINAGE

Dettes
Caractère ménager - Solidarité
(non) p. 362

CURATELLE

Procédure civile
Principe du contradictoire - Convention
EDH p. 367

DÉONTOLOGIE

Avocat
Divorce p. 344 (dossier)

Médiateur familial p. 351 (dossier)

Notaire p. 348 (dossier)

Psychologue p. 354 (dossier)

DIVORCE

Droit international privé
Jugement étranger - Contrôle
de la régularité internationale . . . p. 364

Prestation compensatoire

V. ce mot

DONATION

Donation entre époux
Validité p. 365

MAJEUR PROTÉGÉ

Curatelle
V. ce mot

Insanité d'esprit
Souscription d'assurance-vie -
Annulation. p. 367

PRESTATION COMPENSATOIRE

Capital
Droits d'enregistrement -
Débiteur p. 363

Rente viagère

Substitution d'un capital - Calcul -
Méthode de conversion p. 362

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Régime primaire
Solidarité des dettes ménagères -
Cotisations d'assurance-vieillesse . . p. 368

TESTAMENTS

Annulation
Preuve de l'insanité d'esprit - Demande
d'expertise - Refus p. 366

Révocation
Révocation expresse p. 365